RÉPONSE

Des Municipalités & Gardes Nationales réunies de Loriol & de Livron, à la Lettre du Président & des Commissaires de l'Assemblée des Pénitens de Nîmes; ladite Réponse adressée aux Officiers Municipaux de la Ville de Nîmes.

A Loriol, ce 4 Mai 1790.

MESSIEURS,

Nous venons de recevoir une Lettre circulaire imprimée, portant le timbre de Nîmes, & signée à la main par des personnes qui s'y qualifient de *Président* & de *Commissaire de l'Assemblée des Catholiques de la Ville de Nîmes*, dont voici les noms, *Lapierre*, *Faure*, *Robin*, *Fernel*, *Vellu*, *Vigne*, *Froment*, *Marquiond*, *Fosacher*. Cette Lettre est accompagnée d'un Imprimé en quatre pages, de format *in*-4°., ayant pour titre: *Procès-Verbal*, *No.* 293.

Délibération des Citoyens Catholiques de la Ville de Nîmes, & Adresse au Roi.

Comme il y a lieu de croire que ces deux Ecrits sont l'ouvrage des ennemis de la France, & que les perturbateurs du repos public, & les brigands qui en sont les auteurs, ont poussé l'impudence jusqu'à oser compromettre les noms & la signature de plusieurs Citoyens de votre Ville, & les exposer par-là à l'animadversion générale, nous nous hâtons de dénoncer à votre patriotisme ce libelle dangereux, dirigé contre la Nation, & contre les plus utiles Décrets rendus par ses augustes Représentans, & sanctionnés par le Monarque.

Un Ecrit aussi criminel feroit le plus grand tort au civisme de votre Ville, si vous ne vous empressiez d'en faire rechercher & poursuivre par toutes les voies légales, les coupables auteurs; car cette prétendue délibération ne tend à rien moins qu'à renouveler & à provoquer des scènes de fanatisme & d'horreurs, dont l'aristocratie sacerdotale a fait plus d'une fois usage pour le malheur de l'humanité.

Nous ne sommes plus dans un temps barbare, & le Peuple est trop éclairé, quoi qu'on veuille en dire, pour ne pas discerner avec évidence, que toutes les ruses & les manœuvres qu'on ne se lasse point de mettre en usage dans ce moment, pour l'induire en erreur,



ne ſont que l'ouvrage d'une perfide coalition formée par des hommes ſans principes, qui ne s'aiment ni ne s'eſtiment entre eux, mais qu'un même but fait mouvoir, la ſoif de l'or & la vanité.

Nos Gardes Nationales de Dauphiné, confédérées avec celles de pluſieurs cantons de Languedoc, & notamment avec nos braves confrères & amis du Vivarais, ont juré, comme Citoyens & comme Soldats, de maintenir la Conſtitution : rien au monde n'eſt capable de leur faire violer ce ſerment. Elles ſont donc prêtes à voler à votre ſecours, ſi les ennemis de l'Aſſemblée Nationale, c'eſt-à-dire, de la Nation même, cherchoient à y répandre leurs poiſons, & à faire naître des convulſions que nos cœurs & nos bras ſont diſpoſés à prévenir, même au péril de notre vie.

Nous ſommes avec une inviolable fraternité,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Les Officiers de la Municipalité, & ceux de la Garde Nationale de Loriol & de Livron en Dauphiné.

ne font que l'ouvrage [illegible] par les hommes sans principes, qui [illegible] [illegible] qu'au milieu des fac- [illegible]

[illegible] Nationale de [illegible], confédérée avec celles de [illegible], & no- tamment avec [illegible] la Viva- rais [illegible] de rompre [illegible], de [illegible] & capable de [illegible]. Elle [illegible] des [illegible] Nationale [illegible] & [illegible] même des [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible]

RÉPONSE

Des Municipalités & Gardes Nationales réunies de Loriol & de Livron, à la Lettre du Président & des Commissaires de l'Assemblée des Pénitens de Nîmes; ladite Réponse adressée aux Officiers Municipaux de la Ville de Nîmes.

A Loriol, ce 4 Mai 1790.

MESSIEURS,

Nous venons de recevoir une Lettre circulaire imprimée, portant le timbre de Nîmes, & signée à la main par des personnes qui s'y qualifient de *Président* & de *Commissaire de l'Assemblée des Catholiques de la Ville de Nîmes*, dont voici les noms, *Lapierre*, *Faure*, *Robin*, *Fernel*, *Vellu*, *Vigne*, *Froment*, *Marquiond*, *Fosacher*. Cette Lettre est accompagnée d'un Imprimé en quatre pages, de format *in*-4°., ayant pour titre : *Procès-Verbal*, N°. 293.

Délibération des Citoyens Catholiques de la Ville de Nîmes, & Adresse au Roi.

Comme il y a lieu de croire que ces deux Ecrits sont l'ouvrage des ennemis de la France, & que les perturbateurs du repos public, & les brigands qui en sont les auteurs, ont poussé l'impudence jusqu'à oser compromettre les noms & la signature de plusieurs Citoyens de votre Ville, & les exposer par-là à l'animadversion générale, nous nous hâtons de dénoncer à votre patriotisme ce libelle dangereux, dirigé contre la Nation, & contre les plus utiles Décrets rendus par ses augustes Représentans, & sanctionnés par le Monarque.

Un Ecrit aussi criminel feroit le plus grand tort au civisme de votre Ville, si vous ne vous empressiez d'en faire rechercher & poursuivre par toutes les voies légales, les coupables auteurs; car cette prétendue délibération ne tend à rien moins qu'à renouveler & à provoquer des scènes de fanatisme & d'horreurs, dont l'aristocratie sacerdotale a fait plus d'une fois usage pour le malheur de l'humanité.

Nous ne sommes plus dans un temps barbare, & le Peuple est trop éclairé, quoi qu'on veuille en dire, pour ne pas discerner avec évidence, que toutes les ruses & les manœuvres qu'on ne se lasse point de mettre en usage dans ce moment, pour l'induire en erreur,



ne ſont que l'ouvrage d'une perfide coalition formée par des hommes ſans principes, qui ne s'aiment ni ne s'eſtiment entre eux, mais qu'un même but fait mouvoir, la ſoif de l'or & la vanité.

Nos Gardes Nationales de Dauphiné, confédérées avec celles de pluſieurs cantons de Languedoc, & notamment avec nos braves confrères & amis du Vivarais, ont juré, comme Citoyens & comme Soldats, de maintenir la Conſtitution : rien au monde n'eſt capable de leur faire violer ce ſerment. Elles ſont donc prêtes à voler à votre ſecours, ſi les ennemis de l'Aſſemblée Nationale, c'eſt-à-dire, de la Nation même, cherchoient à y répandre leurs poiſons, & à faire naître des convulſions que nos cœurs & nos bras ſont diſpoſés à prévenir, même au péril de notre vie.

Nous ſommes avec une inviolable fraternité,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Les Officiers de la Municipalité, & ceux de la Garde Nationale de Loriol & de Livron en Dauphiné.